



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 24 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 22

Etaient présents (20) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAFARGE Monique ; LAUBARY Dominique ; LAVAUD Henri ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; MONZAUGE Christian ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude ; SERRUT Valérie ;

Pouvoirs (2) : DEBLOIS Marie-Noëlle à JEANDILLOU Corinne ; WAMPACH Joe à RAIGNE Philippe

Absents excusés (5) : BLANQUET Géraldine ; BROUSSE Didier ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; LEYGNAC Roland ; WAMPACH Joe

Absents (0) :

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et DE CUYPER Micheline

Délibération n° 2023-31 : Budgets primitifs 2023

Monsieur Le Président explique les propositions d'inscriptions budgétaires pour le budget principal et les budgets annexes. Il rappelle que le ROB 2023 a été présenté au Conseil Communautaire du 6 mars 2023, et que l'élaboration des budgets a été travaillée depuis le début de l'année avec la Vice-Présidente aux Finances, la commission finances (réunion du 21 février 2023) et le bureau des maires (réunion du 27 mars 2023). Les projets de budgets dans leur intégralité ont été envoyés par mail et une version papier était disponible pour consultation au siège de la Communauté de Communes.

Les taux d'imposition 2023 ont été votés précédemment ce jour (taxes directes locales, TEOM et GEMAPI).

Monsieur le Président donne lecture de la note en annexe 9, jointe à la présente délibération et présente les différents chapitres et détails du budget primitif 2023 concernant le budget principal et les sept budgets annexes.

Les propositions budgétaires peuvent être synthétisées ainsi :

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20230403-2023-31-AEP-BF
Date de réception préfecture : 07/04/2023

2023								
B.PRINCIPAL	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	3 672 596,44			3 672 596,44	3 473 100,00	199 496,44		3 672 596,44
Investissement	387 677,66	143 583,04	3 189,30	534 450,00	354 297,05		180 152,95	534 450,00
B.A. LOGEMENTS	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	42 900,00 €			42 900,00	42 900,00 €			42 900,00
Investissement	53 104,06 €	50 258,10 €		103 362,16	103 362,16 €			103 362,16
B.A. BOULANGERIE	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	16 749,81			16 749,81	12 628,00	4 121,81		16 749,81
Investissement	16 866,53			16 866,53	7 000,00	9 866,53		16 866,53
B.A. OT	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	66 651,08 €			66 651,08	41 966,61 €	24 684,47 €		66 651,08
Investissement	8 658,87 €			8 658,87	1 000,00 €	7 658,87 €		8 658,87
B.A. Z.A.E.	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	145 800,00	531,67		146 331,67	146 331,67			146 331,67
Investissement	125 000,00 €	120 333,27		245 333,27	245 333,27			245 333,27
B.A. SPANC	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	43 102,00 €			43 102,00	35 420,00 €	7 682,20 €		43 102,20
Investissement	10 727,73 €			10 727,73	650,00 €	10 077,73 €		10 727,73
B.A. SPAC	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	425 000,00 €			425 000,00	424 612,83 €	387,17 €		425 000,00
Investissement	372 876,41 €		1 485,00	374 361,41	155 000,00 €	219 361,41 €		374 361,41
B.A. EAUPOTABLE	DEPENSES				RECETTES			
	Dép. de l'exercice	Report	RAR	Total section	R.de l'exercice	Report	RAR	Total section
Fonctionnement	831 276,53 €			831 276,53	740 500,00 €	90 776,53 €		831 276,53
Investissement	960 939,37 €		3 712,50	964 651,87	630 000,00 €	334 651,87 €		964 651,87

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter le budget principal 2023 et les budgets annexes suivants : immeubles locatifs, boulangerie, office de tourisme, ZAE, SPANC, SPAC et eau potable.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 3 avril 2023*



Le Président

Accusé de réception en préfecture
087-24871933
Date de réception préfecture : 07/04/2023